

FAMILLE - ETABLISSEMENTS ET SERVICES PATRIMONIAUX

DOMAINE D'ACTIVITÉS - SERVICES À LA POPULATION

Correspondance ROME E/M K2401 Recherche en sciences de l'homme et de la société
Correspondance RIME E/M FPERCH04 Chercheur

MÉTIER

Définition	Gère, fouille, étudie et met en valeur des vestiges et des sites archéologiques conformément à la réglementation, à la politique d'aménagement et le développement culturel de la collectivité. Élabore et met en œuvre le projet scientifique et culturel du service et l'évalue
Facteurs d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> Lois sur l'archéologie préventive Monopoles des diagnostics archéologiques (loi du 01/08/03) Lois de décentralisation Développement des technologies informatiques
Situation fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Commune, structure intercommunale, département Généralement rattaché à la direction des affaires culturelles, parfois rattaché à la direction de l'aménagement ou à la direction générale
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> Travail à l'extérieur et en laboratoire Déplacements fréquents sur le terrain Pénibilité liée aux conditions climatiques, activités intenses et physiques (pioche, travail accroupi, plongée, etc.) Disponibilité Horaires irréguliers, avec amplitude variable (soirées, week-ends), en fonction des obligations du service public
Spécialisations / Extensions	<ul style="list-style-type: none"> En fonction des périodes étudiées, des technicités : géomatique, subaquatique
Autonomie et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> Large autonomie dans l'organisation générale du travail et la gestion du personnel de son service Encadrement d'équipe Garant de la qualité des fouilles aux plans technique et scientifique et des délais de réalisation Auto-définition des missions en cohérence avec les orientations générales et après validation des instances délibérantes Travail suivi et évalué par le supérieur hiérarchique ; contrôle de l'activité par le service régional d'archéologie du ministère de la culture
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> Relations permanentes avec la direction du patrimoine, avec formulation d'avis dans le domaine de compétence Collaboration avec les services ressources humaines (gestion des personnels), finances (budget), techniques (maintenance de l'équipement), communication (édition, promotion), urbanisme Relations directes avec les usagers et les médias Relations avec les services déconcentrés du ministère de la culture (service régional d'archéologie), l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) Contacts fréquents avec les aménageurs, entreprises du BTP
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> Engins de chantier et de manutention Matériel de sécurité Appareils photo numérique et argentique Moyens informatiques et logiciels bureautiques (traitement photos, dessins, etc.) Subaquatique : bateaux, matériel de plongée, suceuse, tronçonneuse hydraulique Presse spécialisée française et étrangère
Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> Cadre d'emplois : Conservateurs territoriaux du patrimoine (catégorie A, filière Culturelle) Cadre d'emplois : Attachés territoriaux de conservation du patrimoine (catégorie A, filière Culturelle)
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

Activités techniques

- Direction et réalisation des opérations archéologiques
- Conduite d'expertise pour les musées d'archéologie et les sites archéologiques
- Réalisation des inventaires de sites archéologiques
- Conception, conduite et modélisation des procédures de recueil et traitement de données
- Veille et recherche scientifiques et techniques en archéologie
- Promotion du patrimoine archéologique

Activités spécifiques

- Conseil sur l'implantation de projets d'aménagement et gestion des permis de construire
- Étude des vestiges et des collections archéologiques
- Recherches bibliographiques multilingues
- Conservation et mise en valeur des objets et des sites
- Réalisation de rapports d'opérations archéologiques, d'études spécialisées, d'articles et monographies scientifiques

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Direction et réalisation des opérations archéologiques

- Conduire une négociation de gré à gré entre aménageur et opérateur dans le cadre d'un projet d'archéologie préventive
- Évaluer les besoins en moyens humains, matériels et financiers
- Planifier les opérations archéologiques
- Assurer la responsabilité scientifique d'opérations archéologiques (fouille, post-fouille, rédaction du rapport d'opération)
- Superviser la protection du site, des personnels et du public
- Organiser et conduire la logistique des chantiers

Conduite d'expertise pour les musées d'archéologie et les sites archéologiques

- Participer à un projet de création de musée d'archéologie ou de musée de site
- Participer à un projet de restauration et mise en valeur d'un site archéologique
- Mettre en réseau les sites et acteurs de l'archéologie d'un territoire
- Réaliser une exposition d'archéologie
- Concevoir des visites de sites
- Étudier, conserver, valoriser des collections archéologiques

Réalisation des inventaires de sites archéologiques

- Conduire une prospection inventaire ou thématique
- Renseigner des bases de données et des systèmes d'information géographique
- Analyser et interpréter les résultats dans une perspective d'explication théorique
- Réaliser des prises de vues sur le terrain et en laboratoire
- Établir le cahier des charges des analyses à faire effectuer en laboratoires spécialisés
- Participer à la carte archéologique nationale

Conception, conduite et modélisation des procédures de recueil et traitement de données

- Concevoir une base de données
- Définir les procédures de recueil et de traitement des données

Veille et recherche scientifiques et techniques en archéologie

- Organiser les conditions d'une veille scientifique et technique sur l'archéologie
- Conduire ou participer à des expertises
- Mener des recherches sur un territoire ou une thématique
- Publier des résultats de recherche
- Encadrer, capitaliser et valoriser des travaux scientifiques
- Développer des partenariats scientifiques et techniques

Promotion du patrimoine archéologique

- Assurer la diffusion des résultats des opérations archéologiques
- Élaborer des documents scientifiques et de vulgarisation
- Participer à des travaux universitaires
- Intervenir lors de colloques, conférences ou séminaires
- Animer des actions de formation et de sensibilisation
- Organiser et mettre en œuvre des dispositifs de prévention et de lutte contre le pillage des sites archéologiques
- Répondre aux demandes des chercheurs, des étudiants, des particuliers, etc.

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Géologie, stratigraphie, chronologie relative, analyse spatiale
- Code du patrimoine, procédures de l'archéologie (autorisations, décrets et arrêtés régissant le contenu des rapports de fouilles, des études, des inventaires)
- Techniques et outils de fouilles (indices, sondages, prélèvements)
- Organisation et mise en œuvre des dispositifs de contrôle des règles d'HSST
- Déontologie internationale en matière de conservation et de restauration (ICOM, ICOMOS, conventions internationales)
- Labels et dispositifs de mise en valeur du patrimoine
- Procédures contractuelles (conventions, marchés, prestations, etc.)
- Cadre juridique d'une exposition
- Normes de la conservation-restauration
- Cartographie
- Fonctionnalités et fonctionnement des SIG
- Techniques de traitement informatique des données
- Techniques de prises de vues
- Recherche en archéologie et sciences connexes (dendrochronologie, archéozoologie, anthropologie, etc.)
- Code de la propriété intellectuelle
- Caractéristiques historiques, scientifiques et esthétiques d'un territoire
- Mise en œuvre de collaborations inter-institutionnelles
- Code pénal et législation en matière de protection du patrimoine archéologique
- Méthodes de la recherche scientifique en archéologie

SAVOIRS**> SAVOIRS GÉNÉRAUX**

- Techniques et outils de planification
- Cadres législatif et réglementaire des établissements patrimoniaux
- Bases de données relationnelles
- Principes de statistique
- Technologies de l'information et de la communication
- Ingénierie de formation
- Techniques d'animation
- Ingénierie pédagogique
- Organisation des universités et laboratoires de recherche

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

ASSISTANCE - ÉTUDES	Code NSF N1	• Assistance à la définition des orientations d'une politique publique
ASSISTANCE - ÉTUDES	Code NSF N1	• Assistance et appui technique auprès des services de la collectivité
ASSISTANCE - ÉTUDES	Code NSF N1	• Ingénierie et pilotage d'études
ORGANISATION - ENCADREMENT	Code NSF P3	• Encadrement d'équipe
GESTION ADMINISTRATIVE - COMMANDE PUBLIQUE ET SUIVI JURIDIQUE	Code NSF P4	• Gestion de la commande publique
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Code NSF T3	• Organisation et mise en œuvre d'un dispositif de contrôle des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Code NSF T3	• Contrôle des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail
SÉCURITÉ DES USAGERS	Code NSF T4	• Organisation et mise en œuvre des dispositifs de sécurité des usagers